

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE

COMMUNE DE LABEGUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 11 AVRIL 2024

L'An deux mille vingt-quatre et le jeudi 11 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur PONTHER Jean-Yves, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la Convocation : 04 avril 2024

Présents : MMES BERNARD-MARTINEZ Nathalie, BRUNEL Isabelle, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise, MM BESSON Jonathan, DURAND Gérard, GOSSE Pascal, GROS Cyril, PONTHER Jean-Yves, VERNET David, VOLLE Jean-Luc.

Excusée et procuration : MME HUOT Michèle à MME CONSTANT Michèle

Secrétaire de Séance : MME TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

N° 20/2024

SUBVENTION 2023 - COMITE D'ANIMATION ET DE LA CULTURE (CAC)

M. GROS Cyril, Président du Comité d'Animation et de la Culture sort de la salle pour laisser délibérer les membres du Conseil Municipal et ne prend pas part au vote.

Monsieur le Maire rappelle que lors de pandémie du Covid19, la subvention accordée au Comité d'Animation et de la Culture avait été diminuée. Suite à la reprise de nombreuses animations sur la commune, il propose de l'augmenter pour l'année 2024 soit 2 900 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité par 14 voix pour :

- fixe la subvention 2024 pour le Comité d'Animation et de la Culture à **2 900,00 €**.
- dit que le versement de la subvention sera effectué après remise par l'association de son bilan de l'année N-1, du budget prévisionnel, de son n° SIRET, du code APE, d'un RIB ainsi que d'une assurance responsabilité civile pour le prêt des salles communales.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme.
Le Maire,
Jean-Yves PONTHER

